

## La fausse arnaque PDS

Repérée dès le mois de janvier 2012 par le Réseau anti-arnaques, la mise en garde diffusée à l'encontre de PDS poursuit son bonhomme de chemin : « *L'UFC-Que Choisir, organisme très sérieux, demande à ses adhérents de faire circuler le message suivant : une lettre est déposée à votre domicile par la compagnie PDS –service de colis – indiquant qu'ils sont dans l'impossibilité de livrer un colis et que vous devrez les contacter au 09066611911. N'appellez pas ce numéro ! Il s'agit d'une arnaque émise depuis le Belize (Amérique centrale). Si vous appelez et que vous commencez à entendre le message enregistré vous serez immédiatement facturé de 315 € pour cet appel. »*

Le Réseau anti-arnaques le confirme : cette mise en garde est fictive. Il s'agit d'un superbe « hoax » - rumeur diffusée sur internet - et sa reprise hâtive en février 2012 dans un grand quotidien de la presse régionale lui a valu une belle carrière.

À aucun moment le Réseau anti-arnaques, qui est spécialisé dans la détection des arnaques de la consommation, n'a répertorié une entité PDS dans sa base documentaire d'offres douteuses.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

